

Action Citoyenne pour un Meilleur Environnement-Pays des Paillons

B.P. n° 5,
06391 CONTES CEDEX
Mail: acme-06@orange.fr

Contes, le 13 septembre 2020

Monsieur Christian ESTROSI, Maire de Nice
Hôtel de Ville de Nice
5 rue de l'Hôtel de Ville
06000 NICE

Monsieur le Maire,

Nous venons d'apprendre, par une information circulant sur les réseaux sociaux, que vous avez pris la décision de ne pas renouveler la Délégation de Service Public pour le Tir Club des Vallées, stand de tir du plateau de La Lara à Peillon.

Par la présente, nous venons vous en remercier chaleureusement.

En effet, vous manifestez ainsi concrètement, dans les faits, l'attention que vous portez à la préservation de l'environnement et votre respect pour la préservation des ressources en eau de notre territoire et , sans doute, plus largement, de l'ensemble de notre département.

Nous sommes nombreux à vous avoir sollicité par le passé pour que vous preniez cette décision. Vous l'avez fait, c'est une excellente nouvelle !

Grâce à cette DSP que vous ne renouvelez pas,

- Les déchets des tirs qui jonchent habituellement le sol, polluant la nappe phréatique, vont cesser : Merci !

- La pollution sonore due aux tirs répétés et aux activités du club va cesser :
Merci !
- Les ressources en eau de notre territoire sont ainsi protégées (impluvium du plateau de La Lara) : Merci !

Vous nous aidez ainsi à sanctuariser cette zone qui, outre son intérêt patrimonial, faunistique et floristique, est reconnue comme un périmètre à protéger afin de préserver ce qui risquera de nous manquer cruellement dans l'avenir : l'eau !

Nous sommes persuadés que l'ensemble des habitants du Pays des Paillons, et même plus largement, l'ensemble de nos élus se félicitent également de votre décision.

Notre association vous renouvelle ses félicitations et ses remerciements, Monsieur le Maire. Veuillez recevoir nos plus cordiales salutations,

Pour le CA d'ACME,
Nadine Broch, présidente